

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

~~~~~

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril, à quatorze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le - neuf avril deux mille vingt et un, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

En application de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et notamment son article 6 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire, la séance se tiendra sans public et sera retransmise en direct sur le site de la Ville (villemomble.fr) ; le port du masque est obligatoire.

**Présents** : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, MM. BOULON Alex (jusqu'à 17h59), PRINCE Patrick, Mme PRIEUR-GUICHAOUA Nadège, MM. BIYOUKAR Lahoussaine, MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle (à partir de 15h04), MM. MALLET Eric (jusqu'à 17h59), GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, Adjoints au Maire, Mmes POLONI Françoise, VENACTER Jeannine, MM. ACQUAVIVA François (à partir de 14h06), ROLLAND Guy, Mmes PAGEGIE Claudine (à partir de 17h20), LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, Mmes GALEY Louise, BERGOUGNIOU Françoise, MM. LE MASSON Gilbert, CALMÉJANE Patrice, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud, Mmes LEFEBVRE Laura, POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, Conseillers Municipaux.

**Absents, représentés** : M. BOULON, Adjoint au Maire, par M. MAHMOUD (à partir de 18h00), Mme VERBEQUE Sandrine, Adjointe au Maire, par Mme PRIEUR-GUICHAOUA, Mme HECK, Adjointe au Maire, par M. MALLET (jusqu'à 15h03), M. MALLET, Adjoint au Maire, par Mme HECK (à partir de 18h), M. ZARLOWSKI Serge, Conseiller Municipal, par M. GERBAUD, Mme SERONDE Françoise, Conseillère Municipale, par Mme PAOLANTONACCI, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Conseillère Municipale, par Mme FITAMANT Patricia, M. HADAD Hubert, Conseiller Municipal, par Mme LEFEBVRE, Mme PAGÉGIE Claudine, Conseillère Municipale, par M. BOULON (jusqu'à 17h19), M. AVRAMOVIC Jovan, Conseiller Municipal, par M. PRINCE, M. RICHARD Antoine, Conseiller Municipal, par M. MINETTO, M. KALANYAN Aram, Conseiller Municipal, par M CALMÉJANE.

**Absente** : Mme LECOEUR Anne, Conseillère Municipale.

**Secrétaire de séance** : Mme GALEY.

~~~~~

Monsieur le Maire procède ensuite à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre vingt-trois présents (jusqu'à 14h05), vingt-quatre présents (de 14h06 à 15h03), vingt-cinq présents (de 15h04 à 17h19), vingt-six présents (de 17h20 à 17h59), puis vingt-quatre présents (à partir de 18h) et constate que la condition de quorum est remplie (membres présents représentant au minimum le tiers des conseillers municipaux en application du IV de l'article 6 de la Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020).

Madame GALEY est élue secrétaire de séance **à l'unanimité**.

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur le Maire indique que, compte tenu des délais contraints entre le présent conseil et celui du 25 mars 2021 et des motifs avancés par le prestataire de sténotypie, l'approbation du compte rendu du précédent Conseil sera examiné lors de la prochaine séance, au mois de mai.

Monsieur le Maire invite les élus concernés à répondre aux questions orales posées par les groupes « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes » et « Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble », respectivement reçues par mails du 13 avril 2021.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

1. Instauration du « Forfait mobilités durables » au profit des agents publics de la collectivité
Dossier adopté à l'unanimité.
2. Création de postes entraînant la modification du tableau des effectifs fixé au 1^{er} janvier 2021
Dossier adopté à l'unanimité.

3. Approbation de la charte de fonctionnement et éthique des Conseils de quartier de la commune de Villemomble
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 abstentions (Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme Pochon, MM. MINETTO, RICHARD).
4. Approbation des conventions d'objectifs et de financement à intervenir avec 8 associations percevant de la Ville une subvention annuelle supérieure à 23 K€ fixant leurs objectifs respectifs et le montant de leur subvention respective au titre de 2021 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer lesdites conventions

Les votes se sont déroulés en deux temps :

❖ Subventions :

	REALISE 2020	ACOMPTÉ JANVIER A AVRIL 2021	SOLDE 2021	SUBVENTION FONCTIONNEMENT 2021
Villemomble Sports (VS)	678 503 €	226 168 €	388 832 €	615 000 €

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Mme LEFEVRE Laura, salariée de VS, M. BIYOUKAR, Mme LEFEBVRE Concetta et M. MALLET, membres du Conseil d'Administration de Villemomble Sports, ne prenant pas part au vote.

Villemomble Handball (VHB)	200 000 €	66 667 €	113 333 €	180 000 €
-----------------------------------	-----------	----------	-----------	-----------

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, MM. BIYOUKAR, GERBAUD et Mme PAGEGIE, membres du Conseil d'Administration de Villemomble Handball, ne prenant pas part au vote.

Mission Locale de Gagny/Villemomble/Les Pavillons-sous-Bois	100 000 €	33 333 €	66 667 €	100 000 €
--	-----------	----------	----------	-----------

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, M. le Maire, membre de droit, MM. ACQUAVIVA, FITAMANT, ROLLAND, membres du Collège « élus » de la Mission Locale, ne prenant pas part au vote.

Association pour le Développement Economique Entrepreneurial et de l'Emploi à Villemomble (ADEV)	10 000 €	3 333	21 667 €	25 000 €
---	----------	-------	----------	----------

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 20 voix pour (celles de MM. BLUTEAU, BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, VENACTER, CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme PAGÉGIE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme Pochon, MM. MINETTO, RICHARD), MM. ACQUAVIVA, ROLLAND et Mme LEFEBVRE Concetta, membres du Conseil d'Administration de l'ADEV, Mmes PAOLANTONACCI et SERONDE, membres intéressés de l'ADEV, ne prenant pas part au vote.

Association Artistique et Culturelle de Villemomble (AACV)	150 000 €	50 000 €	100 000 €	150 000 €
---	-----------	----------	-----------	-----------

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Mme HECK, déléguée à la Culture, Présidente de droit, MM. HADAD, ROLLAND et Mme SERONDE, membres du Conseil d'Administration de l'AACV, ne prenant pas part au vote.

Club G. Bergougniou « Loisirs Retraités »	93 074 €	31 025 €	59 975 €	91 000 €
--	----------	----------	----------	----------

**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés,
M. BIYOUKAR, Mme HECK, membres du Conseil d'Administration du Club Geneviève Bergougniou
« Loisirs Retraités », ne prenant pas part au vote.**

Centre Médico-social Marcel Hanra (CMSMH)	90 000 €	30 000 €	70 000 €	100 000 €
--	----------	----------	----------	-----------

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 24 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, MM. MALLETT, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD), Mme HECK, membre du Conseil d'Administration du CMSMH, ne prenant pas part au vote.

Villemomble Partage	19 900 €	0	25 000 €	25 000 €
----------------------------	----------	---	----------	----------

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

❖ Conventions d'objectifs et de financement à intervenir avec :

- ✓ Villemomble Sports
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés,
Mme LEFEVRE Laura, salariée de VS, M. BIYOUKAR, Mme LEFEVRE Concetta et M. MALLETT,
membres du Conseil d'Administration de Villemomble Sports, ne prenant pas part au vote.**
- ✓ Villemomble Handball
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés,
MM. BIYOUKAR, GERBAUD et Mme PAGEGIE, membres du Conseil d'Administration de Villemomble
Handball, ne prenant pas part au vote.**
- ✓ Mission Locale de Gagny/Villemomble/Les Pavillons-sous-Bois
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés,
M. Le Maire, membre de droit, MM. ACQUAVIVA, FITAMANT, ROLLAND, membres du Collège « élus »
de la Mission Locale, ne prenant pas part au vote.**
- ✓ Association pour le Développement Economique Entrepreneurial et de l'Emploi à Villemomble (ADEV)
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 20 voix pour (celles de MM. BLUTEAU,
BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD,
Mme HECK, MM. MALLETT, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, VENACTER,
CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mme PAGÉGIE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 abstentions
(celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR,
Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD)
MM. ACQUAVIVA, ROLLAND et Mme LEFEVRE Concetta, membres du Conseil d'Administration de
l'ADEV,
Mmes PAOLANTONACCI et SERONDE, membres intéressés de l'ADEV, ne prenant pas part au vote.**
- ✓ Association Artistique et Culturelle de Villemomble
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés,
Mme HECK, déléguée à la Culture, Présidente de droit, MM. HADAD, ROLLAND et Mme SERONDE,
membres du Conseil d'Administration de l'AACV, ne prenant pas part au vote.**
- ✓ Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités »
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés,
M. BIYOUKAR, Mme HECK, membres du Conseil d'Administration du Club Geneviève Bergougniou «
Loisirs Retraités », ne prenant pas part au vote.**
- ✓ Centre Médico-Social Marcel Hanra (CMSMH)
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 24 voix pour (celles de M. BLUTEAU,
Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA,
MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, MM. MALLETT, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI,
Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD,
Mmes PAGÉGIE, LEFEVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 abstentions (celles de
Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR,
Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD),
Mme HECK, membre du Conseil d'Administration du CMSMH, ne prenant pas part au vote.**

- ✓ Villemomble Partage

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

5. Subventions, d'un montant inférieur à 23 K€, attribuées aux associations suivantes au titre de l'année 2021 :

- Société d'Entraide du Personnel Communal
- Croix Rouge Française – délégation locale de Bondy/Villemomble
- Œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers
- Brigade des Sapeurs-Pompiers
- Union Nationale des Combattants – UNC/AFN
- Comité départemental Charles de Gaulle Seine-Saint-Denis
- Le Souvenir Français
- Ceux de Verdun
- Société Historique du Raincy et du pays d'Aulnoye
- Conseil Presbytéral de l'EPURE (Eglise Protestante Unie du Raincy)
- Société Saint-Vincent de Paul Conférence Saint-Louis
- Société saint-Vincent de Paul Conférence Sainte-Marthe
- Secours Catholique – Délégation de Seine-Saint-Denis
- Espoir pour le Cancer
- Association Française contre les Myopathies (AFM) de la Seine-Saint-Denis
- Association Générale de Familles de Villemomble
- Hôtel Social du 93
- Les Scouts et Guides de France
- Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE)
- Les Chœurs de Saint-Louis de Villemomble
- Club de bridge Léon Gamme
- Club Ferroviaire de Villemomble
- Amicale des Médailleurs du Travail
- Les Amis du Château
- Compagnie d'Arc de Villemomble
- Gymnastique Volontaire – la Forme pour Tous
- Association Intercommunale de Parents d'Enfants Inadaptés – Le Raincy (AIPEI)
- Conseil Citoyen des Marnaudes, de la Fosse aux Bergers, La Sablière de Villemomble (CCMV)
- Espace Multi-Associatif des Marnaudes à Villemomble (EMAMV)
- Espoir Citoyen

Dossiers adoptés à l'unanimité

- Association Villemomble Haidong Gumdo
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 abstentions (Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).
- Gymnastique Volontaire – section Bel Air
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, M. LE MASSON, membre du Conseil d'Administration de l'association Gymnastique Volontaire – Bel Air, ne prenant pas part au vote.
- Association ATEMI-TAI JITSU
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, par 31 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN) et 3 abstentions (celles de Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD).
- A3P (Association pour la Protection et la Promotion du Patrimoine)
Dossier adopté à la majorité, par 24 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD), M. ACQUAVIVA, membre du Conseil d'Administration de A3P, ne prenant pas part au vote.

6. Avis du Conseil Municipal sur la décharge totale de responsabilité et la remise gracieuse sur déficit de la régie de recettes des horodateurs
Dossier adopté à l'unanimité.
7. Attribution d'un livre de prix de fin d'année aux enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la Commune, au titre de l'année scolaire 2020/2021
Dossier adopté à l'unanimité.
8. Instauration d'une Commission Consultative de Dérogations scolaires et adoption de son règlement
~ Arrivée de Mme PAGEGIE ~
Dossier adopté à la majorité, par 28 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD), 1 voix contre (celle de Mme BERGOUGNIOU) et 5 abstentions (celles de MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN).
9. Modification du nombre des membres composant le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble et élection des représentants du Conseil Municipal.
➤ **Le Conseil Municipal fixe à 16 (seize) le nombre des membres composant le Conseil d'Administration du CCAS, en sus de M. le Maire, Président,**
à la majorité, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY) et 9 voix contre (celles de Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD),
➤ **et procède à l'élection, au scrutin secret, de 8 (huit) membres élus en son sein par le Conseil Municipal :**
Sont élus :
- **M. BIYOUKAR, Mmes SERONDE, VENACTER, CÉDÉCIAS, PAGÉGIE, LEFEBVRE, de la liste « Réussir Villemomble Ensemble », qui a obtenu 6 sièges avec 25 voix,**
 - **M. CALMÉJANE, de la « Liste d'Union pour l'Avenir de Villemomble », qui a obtenu 1 siège avec 6 voix,**
 - **et Mme POCHON, de la liste « Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes », qui a obtenu 1 siège avec 3 voix.**
10. Remplacement d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Club Geneviève Bergougniou « Loisirs Retraités »
~ Départ de M. MALLET ~
Un vote à main levée est proposé à l'assemblée, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales. Est élue, pour remplacer Mme LECOEUR, au sein du Club G. Bergougniou « Loisirs Retraités » :
- **Mme POLONI, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD ne prenant pas part au vote.**
11. Remplacement d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Médico-Social Marcel Hanra (CMSMH)
Un vote à main levée est proposé à l'assemblée, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales. Est élu, pour remplacer Mme LECOEUR, au sein du CMSMH :
- **M. ROLLAND, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, MM. MINETTO, RICHARD ne prenant pas part au vote.**

12. Remplacement d'une Conseillère Municipale au sein des Commissions Logement, Affaires Sociales et Affaires Familiales

Trois votes à main levée sont proposés à l'assemblée, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- ❖ **Est élue, pour siéger au sein de la Commission Logement, en remplacement de Mme LECOEUR :**
 - **Mme LEFEBVRE, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme Pochon, MM. MINETTO, RICHARD ne prenant pas part au vote.**
- ❖ **Est élue, pour siéger au sein de la Commission Affaires Sociales, en remplacement de Mme LECOEUR :**
 - **Mme FITAMANT, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme Pochon, MM. MINETTO, RICHARD ne prenant pas part au vote.**
- ❖ **Est élu, pour siéger au sein de la Commission Affaires Familiales, en remplacement de Mme LECOEUR :**
 - **M. BIYOUKAR, par 25 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, Mme VERBEQUE, M. PRINCE, Mme PRIEUR-GUICHAOUA, MM. BIYOUKAR, MAHMOUD, Mme HECK, MM. MALLET, GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mmes POLONI, SERONDE, VENACTER, MM. ACQUAVIVA, ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. HADAD, Mmes PAGÉGIE, LEFEBVRE, MM. FITAMANT, AVRAMOVIC, Mme GALEY), Mme BERGOUGNIOU, MM. LE MASSON, CALMÉJANE, DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme Pochon, MM. MINETTO, RICHARD ne prenant pas part au vote.**

➤ Liste des décisions et contrats conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.

⇒ Clôture de la séance à 18h17.

Le Maire
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,

Jean-Michel BLUTEAU